

COMITÉ DE SUIVI SUR L'AVENIR DE LA ZONE A-16

BUREAU DU SECRÉTAIRE

HÔTEL DE VILLE

Extrait du compte rendu de la réunion du comité de suivi sur l'avenir de la zone A-16 tenue le 17 janvier 2019 à la salle Ernest-Choquette du pavillon Jordi-Bonet. Étaient présents à la réunion : MM. Sylvain Houle, conseiller municipal, Jean-Yves Héroux, Claude Roy et Louis Toner, citoyens, ainsi que Mme Rachel Prévost, citoyenne, ainsi que M. Christian Charron, directeur par intérim du Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, tous membres du comité. **Étaient absents** : MM. Émile Grenon Gilbert, conseiller municipal, Jean-Philippe Bellerose et Olivier Goyette.

2019-02-R

RECOMMANDATION Application des recommandations du rapport du groupe de travail de la CMM sur l'encadrement de l'urbanisation au pourtour des collines Montérégiennes

Considérant les travaux effectués par le groupe de travail de la CMM;

Considérant l'analyse du rapport effectué par le comité de suivi sur l'avenir de la zone A-16 (CAZA-16) (Recommandation 2018-02-R);

Considérant les outils supplémentaires possibles que permettrait la mise en œuvre du rapport, notamment pour la protection du piémont du mont Saint-Hilaire (incluant les zones A-16, H-111 et H-114);

EN CONSÉQUENCE,

Après délibérations, il est unanimement recommandé au conseil municipal :

- QUE la Ville discute avec la CMM de la résolution 2018-02-R du comité de suivi sur l'avenir de la zone A-16 (CAZA-16) afin de bonifier éventuellement le rapport;
- QUE la Ville demande à la CMM de rendre public le rapport;
- QUE la Ville et la CMM rencontrent le nouveau gouvernement afin de présenter le rapport et ses recommandations;
- Que la CMM donne vie au rapport et applique ses recommandations.

Hugo Mimee, coordonnateur